

TRAVERSÉE DU VERCORS EN LIBERTÉ

A mi chemin entre les Alpes et la Provence, le Vercors est un massif sauvage et riche en histoire qui se prête parfaitement à la découverte par la randonnée. Cet immense plateau calcaire cerné de sommets emblématiques est traversé en son coeur par une des plus belle réserve de France, c'est cette découverte que nous vous proposons de faire lors de ce séjour.

Au départ de Villard de Lans (accessible en transport en commun depuis Grenoble), votre itinérance en randonnée vous amène sur les balcons Nord Est du plateau avec ses crêtes spectaculaires offrant des vues sur les Alpes. A travers d'immenses forêts, vous rejoignez ensuite les crêtes sud puis les fameux Hauts plateaux avant de plonger vers la Drome Provencale et la région de Die. Durant une semaine, vous allez vous imprégner de l'ambiance encore méconnue du Vercors. Un petit sac pour les affaires de la journée, le repas chaque soir dans de petits hôtels de montagne, voilà l'un des meilleurs moyen pour découvrir ce massif en profondeur.

 Région	Préalpes
 Activité	Trekking Voyage sur mesure
 Durée	6 jours
 Code	TVERC-LIB
 Prix	A partir de 500 €
 Niveau	3/5
 Confort	3/5

PROGRAMME

📍 Jour 1 Arrivée dans le Vercors



Vous arrivez dans la journée à Villard de Lans (accessible en transports en commun depuis Grenoble). Selon vos envies, vous pouvez profiter de cette première après midi pour découvrir la vallée en vélo par la piste aménagée qui la parcourt ou faire une des nombreuses balades pédestre possible dans le secteur (lac des près, bois barbu, forêt du Lauzet...). Installation dans votre hébergement en fin d'après midi.

Hébergement : Selon formule choisie, Gîte ou hôtel

Petit-déjeuner : libre

Déjeuner : libre

📍 Jour 2 Villard de Lans - vallon de la Fauge - Corrençon



Vous débutez cette randonnée par une ascension vous permettant de rejoindre le GR 91 traversant le Vercors qui chemine en balcon vers le sud. Possibilité d'aller profiter de la vue spectaculaire au Col Vert (+260m et 1h30 supplémentaire), puis redescente dans le vallon de la Fauge en longeant le ruisseau avant de prendre la direction du village de Corrençon où se termine notre journée.

Marche : 5h

Dénivelé positif : 650 m

Dénivelé négatif : 560 m

Altitude max : 1504 m

Hébergement : Selon formule choisie, Gîte ou hôtel

Déjeuner : libre

📍 Jour 3 Corrençon en Vercors- Bachat de L'ours - La Chapelle en Vercors

Cap au sud pour quitter le Vercors Nord et pénétrez dans la Réserve des Hauts Plateaux du Vercors, riche d'une faune et d'une flore variée. Vous serez également sûrement amenés à rencontrer quelques troupeaux dans cette zone pastorale avant de redescendre en forêt vers La Chapelle en Vercors.

Marche : 6h

Dénivelé positif : 620 m

Dénivelé négatif : 850 m

Altitude max : 1402 m

Hébergement : Selon formule choisie, Gîte ou hôtel

Déjeuner : libre

📍 Jour 4 La Chapelle en Vercors - Col de la Chau - Vassieux

Vous laissez La Chapelle par la Combe de Loscence et progressez dans un itinéraire entre forêts et clairières qui vous permet de gravir le sommet de Serre Plumé (1573 m), dominant toute la plaine de Vassieux, haut lieu de la Résistance, où vous passez la nuit après un passage au Col de la Chau (1337 m), pour y visiter le Musée National de la Résistance (en option).

Marche : 6h

Dénivelé positif : 840 m

Dénivelé négatif : 660 m

Altitude max : 1573 m

Hébergement : Selon formule choisie, Gîte ou hôtel

Déjeuner : libre

📍 Jour 5 **Vassieux - But De L'aiglette - Col Du Rousset**



Cette journée est consacrée à la découverte des crêtes Sud, à cheval entre Pré-alpes et Provence. Le contraste entre les deux versants est saisissant. Après la longue traversée de la plaine karstique de Vassieux, vous arrivez sur un itinéraire spectaculaire dominant la drome provençale conduisant au But St Genix (1 643 m), au col de Vassieux (1 333m) puis au But de l'Aiglette (1524 m). Un ancien chemin taillé dans la falaise vous permet de gagner les prairies de Chironne puis le col du Rousset où vous passez la nuit.

Marche : 6h30

Dénivelé positif : 980 m

Dénivelé négatif : 780 m

Altitude max : 1643 m

Hébergement : Hôtel

Déjeuner : libre

📍 Jour 6 **Col Du Rousset - Cirque d'Archiane**

Un itinéraire en balcon vous ramène sur les Hauts Plateaux pour une superbe traversée en direction du cirque d'Archiane*, merveille naturelle du Vercors Sud cerné de hautes falaises et où se niche un superbe hameau où se termine votre traversée du Vercors.

Transfert à la gare de Die ou transfert privé possible pour rejoindre Villard de Lans.

* Possibilité de raccourcir le parcours en descendant vers Romeyer (-200m de dénivelé négatif et -2h de marche)

Marche : 7h-8h

Dénivelé positif : 700 m

Dénivelé négatif : 1100 m

Altitude max : 1703 m

Déjeuner : libre

Dîner : libre

Vous devez être capable de suivre un itinéraire en vous servant d'une carte, d'un topoguide rédigé par nos soins et des indices sur le terrain. Vous n'empruntez que des itinéraires balisés.

Nous pouvons être amenés à modifier vos étapes si les hébergements prévus sont indisponibles à la période de votre voyage. Les hébergements proposés en remplacement seront de catégorie similaire et leur emplacement aura peu d'incidence sur votre itinéraire. Faites-nous confiance, ces modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité et un meilleur confort !

PÉRIODE & BUDGET

Quand voyager ?

La meilleure période pour voyager est la suivante :

janv.	févr.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
-------	-------	------	------	-----	------	-------	------	-------	------	------	------

Prix

En chambre de 2 en gîte d'étape

- Sans transfert de bagages : 550 € par personne
- Avec transfert de bagages : 750 € par personne

Ce budget est indiqué par personne, selon disponibilité. Votre agent local vous fera parvenir un devis personnalisé avec le prix exact. En effet, ce dernier peut varier en fonction de plusieurs éléments (disponibilité, niveaux de prestations, période, nb de participants, délai de réservation et bien d'autres encore).

Le prix comprend

- L'hébergement en demi pension selon la formule choisie
- Le transport de vos bagages en option selon la formule choisie
- La fourniture du dossier de randonnée (carnet de route, cartes...) en version numérique imprimable
- Le transfert jusqu'à la gare de Die à la fin de votre trek

Le prix ne comprend pas

- L'acheminement jusqu'au point de rendez-vous
- Les assurances

À PAYER SUR PLACE

- Les repas de midi (sauf pension complète).
- Le vin pendant les repas.
- Les boissons et dépenses personnelles.
- La visite du Musée National de la Résistance.

Remarques

OPTIONS :

- Les pique-nique du midi : 110 € / personne
- Chambre individuelle: 160 € par personne
- Nuit supplémentaire en demi-pension en chambre double le dernier jour à Die : 90 € par personne
- Nuit supplémentaire en demi-pension en chambre individuelle le dernier jour à Die : 120 € par personne
- Transfert retour vers Villard-de-Lans : 160 €

Conditions de paiement et d'annulation

Inscription

L'inscription à l'une de nos activités ou voyage implique l'acceptation des conditions générales de vente. Chaque client doit remplir un bulletin d'inscription. L'inscription n'est acceptée qu'avec le versement d'un acompte représentant 30% du montant total du voyage et dans la mesure des places disponibles. Si l'inscription se fait à moins de 30 jours du départ, le prix total du voyage devra être réglé dès l'inscription. Vous pouvez effectuer votre paiement par virement bancaire (SWIFT/IBAN) ou par carte bleue directement sur le site (à paraître prochainement). Une confirmation d'inscription vous sera envoyée par mail dans les plus brefs délais.

Facturation

Une fois votre réservation enregistrée, nous vous envoyons par mail votre facture. Le solde doit nous parvenir au moins 30 jours avant votre date d'arrivée. Si le solde du voyage ne nous est pas parvenu dans ces délais, Altaï France se réserve le droit d'annuler la réservation sans indemnité.

Annulation

Conditions et frais d'annulation :

Si, pour quelque raison que ce soit, vous devez annuler votre voyage, les sommes que vous avez versées vous seront remboursées sous réserve des retenues suivantes :

Si le désistement a lieu :

- Plus de 30 jours avant le départ, une somme forfaitaire de 50€ par personne sera retenue
- De 30 à 21 jours avant le départ, le montant de l'acompte versé sera retenu (soit 30% du montant total du dossier)
- De 20 à 14 jours avant le départ, 50% du montant total du dossier sera retenu
- De 13 à 7 jours avant le départ, 75% du montant total du dossier sera retenu
- Moins de 7 jours avant le départ, 100% du montant total du dossier sera retenu

Cas particuliers :

Quelle que soit la date d'annulation ou de modification de contrat, les frais suivants s'ajoutent au barème ci-dessus :

- Frais fixes aériens (si votre billet d'avion doit être émis longtemps à l'avance, souvent pour vous éviter des suppléments importants), 100% des frais non remboursables en cas d'annulation ou de modification de votre plan de vol vous seront facturés. Dans ce cas le barème ci-dessus ne s'applique que sur le prix du voyage sans le vol.
- Frais fixes terrestres : les frais engagés tôt pour des réservations fermes vous seront facturés en cas d'annulation.
- Frais d'assurance : que vous ayez souscrit à une assurance multirisque ou une assurance annulation, le montant de l'assurance est dû et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement. Ces conditions spécifiques vous seront signifiées sur votre confirmation d'inscription.

Si vous êtes dans l'obligation d'annuler votre voyage avant son commencement (date de départ), vous devez en informer dès que possible Altaï France et l'assureur par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé de réception.

C'est la date de réception de l'écrit qui sera retenue comme date d'annulation pour facturer les frais d'annulation.

Si Altaï France se trouve dans l'obligation d'annuler un départ en groupe, en raison du nombre insuffisant de participants, la décision sera prise et les clients informés au plus tard 21 jours avant le départ. Altaï France peut également annuler un départ suite à des événements exceptionnels, relevant notamment des cas de force majeure (éruption volcanique, événements sociaux, grèves, intempéries) pouvant porter atteinte à la sécurité des participants. Dans ces cas, les participants seront remboursés intégralement des sommes qu'ils ont versées sans toutefois pouvoir prétendre à aucune indemnité.

Modification du contrat

En cas de modification d'un voyage par le client entraînant des frais pour Altaï France, ces frais seront à la charge du client. Dans tous les cas, toute modification fera l'objet d'un écrit. Altaï France pourrait modifier des éléments au contrat de voyage si des événements extérieurs à notre volonté s'imposaient, nos clients en seraient informés par écrit dans les plus brefs délais.

Prix et révision des prix

Pour les voyages en groupe, les prix figurant sur le site internet ont été calculés et sont valables pour le nombre indiqué de participants pour chaque voyage. Les tarifs sont confirmés lors de l'inscription. Si le nombre de participants est inférieur, un supplément petit groupe peut être appliqué. Pour tous les séjours ou programmes, nous mentionnons le prix par personne, valable à partir d'un certain nombre de participants, et nous détaillons les prestations incluses et non incluses de ce prix. Toute modification des taux de change, des prix des différents éléments composant un voyage et en particulier le prix des carburants peut entraîner un réajustement du prix.

Cession du contrat

En cas de cession du contrat par le client à un cessionnaire, les conditions de modification et d'annulation s'appliquent.

Assurance

Nous vous invitons à souscrire une assurance avant votre départ garantissant les activités pratiquées avec Altaï France. Le détail des assurances proposées est disponible sur cette page:

france.altabasecamp.com/fr/insurance

Dans le cas où vous ne souscrivez pas à l'une de nos assurances, nous vous demandons de bien vouloir nous communiquer par mail les informations de votre contrat d'assurance (nom de la compagnie, nom du contrat, n° de police d'assurance, n° de téléphone) et d'emporter ces informations avec vous lors de votre séjour.

Encadrement

Séjour sans accompagnateur avec roadbook (remis avant votre départ).

Votre roadbook est composé :

- d'un descriptif jour/jour
- de vouchers pour les hébergements
- de copies de carte pour les journées de randonnée.

Alimentation

ALIMENTATION :

Repas :

- Les pique-niques du midi pourront être pris dans les différents lieux de passages : refuges, gîte attention ils ne sont pas inclus dans le prix du séjour !
- Les petits déjeuners et les repas du soir sont servis dans les lieux d'hébergement.
- Pensez à prévoir des vivres de courses selon vos goûts avant le départ : barres de céréales, barres chocolatées, fruits secs.

Boissons :

Les boissons personnelles ne sont pas comprises dans le prix du séjour : pensez à prendre de la monnaie pour les cafés, jus de fruits, bières ou coca durant les haltes...bien souvent les refuges n'ont pas de machine à carte bleue !

Hébergement

Les coordonnées des hébergements vous seront fournies avec votre dossier de randonnée.

Les chiens ne sont pas admis.

Les chambres ne sont pas disponibles avant 16 heures.

Formule gîte d'étape La formule de base de cette randonnée en liberté est en chambre double (occupée par 2 personnes) en demi-pension (repas du soir + nuit + petit déjeuner). Les lits sont équipés de couettes ou de couvertures.

Déplacement et portage

Rendez-vous :

Le Jour 01 au premier hébergement à Die en fin d'après-midi, la veille de votre premier jour de marche. Pour toute arrivée après 18 h 30 mn, merci de prévenir votre hébergeur.

Accès : EN TRAIN Gare de Die

EN VOITURE Die Itinéraire : www.viamichelin.fr

Dispersion : Le Jour 08 vers 16h30 à la Gare TGV de Grenoble

Equipement indispensable

En randonnée le principe des 3 couches reste l'équipement conseillé pour votre confort et votre sécurité :

- un tee-shirt à manches courtes en matière respirante (fibre creuse) ou un tee-shirt à manches longues en matière respirante
- une veste en fourrure polaire
- une veste coupe-vent imperméable et respirante (type gore-tex)

En fonction de la météo et de l'effort, vous pourrez toujours choisir le concept le plus efficace. En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Par grands froids, ou lors des pauses en altitude, la

veste polaire est un complément indispensable sous la veste coupe-vent.

Prévoir des vêtements qui séchent rapidement et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible. La sueur est l'ennemi du randonneur, car elle humidifie les vêtements et vous refroidi lors des pauses.

L'équipement vestimentaire conseillé pour randonner :

- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables, à semelle type Vibram (penser à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps. Chaussures basses déconseillées à partir des séjours de niveau 3 chaussures)
- 1 chapeau de soleil ou casquette.
- 1 bonnet ou tour de cou multifonction type BUFF© et 1 paire de gants léger pour se protéger du froid en altitude
- 2 tee-shirts manches courtes adaptés à l'effort (en matière respirante)
- 1 sous-pull à manches longues également adapté à l'effort
- 1 veste en fourrure polaire.
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante avec capuche si possible (type gore-tex ou équivalent)
- 1 cape de pluie ou une housse de protection du sac à dos pour le mauvais temps (souvent intégrée dans les sac)
- 1 pantalon de trekking ample
- 1 short ou bermuda adapté à la marche
- 1 paires de chaussettes de randonnée, hautes adaptées à la marche

Matériel

- Une petite lampe de poche(avec piles de rechange)
- Bâtons de marche télescopiques (conseillés)
- Une gourde ou camel-back de 1.5l
- Un couteau de poche
- Un tupperware individuel en plastique, pour les salades de midi + couverts et gobelet.
- Crème de protection solaire (peau et lèvres),
- Papier-toilette + briquet (pour le brûler).
- Facultatif : appareil photo, jumelles ...

Attention : la montagne est capricieuse et soudaine. Nous avons essayé de penser à toutes les différentes situations climatiques que celle ci peut nous offrir. Cette liste d'équipement, vous permettra de vous adapter, agréablement aux débordements d'humeur de dame montagne !

Bagages

Un transfert est organisé par nos soins le Jour 2 à 9 h précises. Merci d'être ponctuels.

Tous les autres trajets sont effectués à pied. Nous vous demandons d'avoir un bagage par personne pas trop volumineux (60 cm maximum), dont le poids ne dépasse pas 10 kg. Nous nous déchargeons absolument de toute responsabilité en cas de détérioration de tout objet fragile (ordinateur portable, par exemple).

Par respect pour les personnes qui transportent vos bagages, pensez que les abords des hébergements peuvent être malaisés (escaliers, etc...), que la place dans les véhicules est limitée et qu'il faut quelquefois parcourir quelques centaines de mètres entre le véhicule et l'hébergement.

Si vous faites partie d'un groupe, nous vous demandons d'indiquer sur vos étiquettes bagages le Nom de la personne responsable de ce groupe (personne qui a réservé la randonnée).

Vous prévoyez 2 sacs:

- Un sac de voyage contenant vos affaires personnelles de la semaine.
- Un petit sac à dos (35 à 40L idéalement) qui contiendra les affaires de la journée: gourde, appareil photo, cape de pluie, vêtements chauds et pique-niques de midi.

Pharmacie

Il est recommandé de constituer votre propre trousse à pharmacie : crème solaire hydratante corps et lèvres, élastoplast et ciseaux, vitamines C, collyre, doliprane et/ou aspirine, antidiarrhéique et antiseptique intestinal (immodium, intetrix), pommade cicatrisante et antiseptique local, antibiotique courant (facultatif). Pensez également à votre traitement en cours.

Avant votre départ il est important d'avoir une condition physique en accord avec l'activité envisagée. La pratique régulière d'un

sport d'endurance est obligatoire pour les activités en montagne. Ce sport peut être le jogging, le vélo, la natation ou la marche sportive.

Si vous n'êtes pas du tout entraîné il sera difficile d'envisager une activité en montagne sans prendre le risque d'être confronté à de trop grandes difficultés physiques qui vous pénaliseraient ainsi que le groupe. Un sport d'endurance est obligatoire pour pouvoir profiter au maximum de ce circuit. Trois mois avant le départ prévoyez de faire si possible 2 à 3 séances de sport d'endurance d'une heure minimum par semaine et une randonnée durant le week-end d'au moins 5 heures avec un dénivelé de 300m/heure. Le meilleur entraînement pour un trek reste évidemment la randonnée.

Merci de prévenir rapidement l'agence des indications médicales vous concernant : allergies alimentaires, diabète, accidents cardiaques et vasculaires anciens ou récents, asthme, etc...

Géographie

Grande chaîne montagneuse du sud de l'Europe centrale, les Alpes forment un arc de cercle de 1.200 kilomètres de long, entre le golfe de Gênes et le Danube, au niveau de Vienne. Les Alpes sont la chaîne montagneuse la plus haute et la plus densément peuplée d'Europe: occupant plus de 240.000 kilomètres carrés, elles sont habitées par environ 20 millions de personnes. Les vallées sont habitées toute l'année; les hauts plateaux comprennent des pâturages et des habitations saisonnières. Plus haut, dans les zones où les arbres ne poussent plus, on trouve des pâturages et des installations de loisir.

Tourisme responsable

Situation environnementale

Il y a depuis déjà plusieurs années en France une forte prise de conscience collective de la politique environnementale. Protéger la nature et les espaces préservés, amoindrir la pollution, faire attention à sa consommation d'énergie ... sont des thèmes récurrents et d'importance nationale. En trek ou plus largement dans les voyages d'aventure, l'intérêt est d'ordre majeur, l'équilibre écologique des espaces traversés étant très fragile. La vigilance, l'attention et la responsabilité est du ressort de tous, chacun est acteur du maintien de la propreté, de l'état des lieux, de la pollution.

Le traitement des déchets

Les organisations locales s'occupent de la gestion des déchets dans les sites naturels. Le système de collecte et de traitement des déchets est opérationnel : les poubelles de tri sélectif , les collectes publiques et privées.

Ressources en eau

L'approvisionnement en eau n'est pas une problématique majeure en France. L'eau est potable pour les voyageurs. Nous mettons en place des pratiques de gestion de l'eau (consommation minimale journalière, limitation de l'impact sur la biodiversité locale et sur les populations et utilisation de détergents écologiques).

Ressources en bois :

En France les ressources en bois sont nombreuses. La déforestation reste minime.

Si possible, nous minimisons l'utilisation du gaz et privilégions l'utilisation de combustible renouvelable.

Sites naturels

Le territoire français possède des Parcs nationaux, parcs régionaux et autres espaces protégés : Parc national des Cévennes , Parc national des Ecrins, Parc national de La Guadeloupe, Parc amazonien de Guyane , Parc national du Mercantour , Parc national de Port-Cros , Parc national des Pyrénées , Parc national de La Réunion , Parc national de la Vanoise , 47 parcs naturels régionaux, ...

Gestion : Parcs Nationaux de France (www.parcsnationaux.fr), Fédérations des Parcs Naturels Régionaux de France (www.parcs-naturels-regionaux.fr), Office Nationale des forêts (www.onf.fr), Réserves Naturelles de France (www.reserves-naturelles.org), Conservatoire du Littoral (www.conservatoire-du-littoral.fr), ...

Nous respectons la réglementation et les usages en vigueur dans les parcs nationaux, les parcs régionaux et les autres espaces protégés.